

Recu en préfecture le 13/04/2021







### **DELIBERATION 2021-31**

LE HUIT AVRIL DEUX-MILLE VINGT ET UN A DIX-HUIT HEURES TRENTE, S'EST RÉUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS EN SALLE DES GRANGES, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR FRANÇOIS RIO, MAIRE DE LA COMMUNE, À LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU VINGT CINQ MARS DEUX-MILLE VINGT ET UN.

PRESENTS: M. RIO - MME RIMBERT- M. PLAUTIN - MME FABRY - M. PIOT - MME BRUEL - M. VAN LEYNSEELE - MME PENA -MME PIACENTINI- MOREAU. M. HIVIN - M. BRUGUIERE - MME PASSERAT DE LA CHAPELLE - MME BIANCO CHAINE -MME MOUGIN. - M. WALCZACK - M. BLANCHARD - M. TREPEAU - M. CADIOU - - M. ROBIN -- MME MYSONA - M. BOISSEAU - M. LACOMBRE - M. THEOL - MME ROLLAND - M. FONTVIEILLE- MME OMS

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION: M. QUINTIN procuration à M. RIO - MME FERRAI procuration à MME PENA- M. LEFEVRE procuration à M. CADIOU – MME MAURIN procuration à MME BRUEL – M. ODIN procuration à MME RIMBERT- MME DE ROBERT DE LA FREGEYRE procuration à M. HIVIN- MME GUIRAUD procuration à MME OMS - M. LACOMBRE procuration à MME MYSONA - M. FONTVIEILLE procuration à M. ROBIN

### ABSENTS EXCUSES:

### ABSENTS:

M. PIOT a été élu secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

## OBJET : Garantie d'emprunt à Un toit pour tous pour l'opération les Hauts de Sigaliès (acquisition en vefa de 10 logements)

Vu les articles L 2252-1 et L 2252-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Dans le cadre du projet d'acquisition de 10 logements sur la commune de Saint-Jean-de-Védas, Un toit pour tous sollicite notre garantie d'emprunt à hauteur de 75%, conjointe à celle du Conseil Départemental de l'Hérault, pour un prêt contracté auprès de la Caisse des dépôts et consignations :

Les caractéristiques du prêt sont les suivantes :

| Intitulé du prêt      | Durée du prêt | Montant du prêt |
|-----------------------|---------------|-----------------|
| PRET PHB 2.0          | 40 ans        | 90 000 €        |
|                       |               |                 |
| TOTAL DES EMPRUNTS    |               | 90 000 €        |
| Montant garanti (75%) |               | 67 500 €        |

Le taux du prêt est basé sur la valeur de base du livret A et sera connu qu'après obtention de l'accord de principe de la CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS.

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le 13/04/2021



# Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

ID: 034-213402704-20210408-DEL2021\_31-AI

| Pour       | UNANIMITE   |
|------------|-------------|
| Contre     | * Section 2 |
| Abstention |             |

### Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire :

- **DONNE** un accord de principe sur l'octroi d'une garantie d'emprunt de 75% à Un toit pour tous pour le projet d'achat de logements selon les caractéristiques indiquées ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces liées à la bonne fin du présent dossier y compris la convention financière qui établira les modalités précises de cette garantie d'emprunt.

François RIO Maire de Saint Jean de Védas

